



## ANNEXES

Ce qu'il faut savoir avant de travailler avec  
**GEMM Conseil**

(En date du XX / XX / XXXX)

- Carte d'identité
  - Accompagnement, Formation et Conseil
  - Fondée en 2017 à Paris par GréGoire Gatbois
  - SAS au capital de 5 000 € - RCS Paris B 824 875 280 - Code NAF 7022 Z
  - Enregistrée sous le numéro 11755559675 auprès du préfet d'IDF
  - Datadocké
  
- Prérequis
  - Il n'existe pas de préalable nécessaire ou indispensable pour participer à une formation délivrée par GEMM Conseil,
  - Parfois, pour certains types de programmes (*notamment intra*), la tenue d'un poste, d'une responsabilité, d'un rôle ou d'une fonction, ou encore l'appartenance à une équipe pourra être conseillée et/ou nécessaire tout comme la connaissance d'un produit ou service (pour les formations commerciales)
  
- Objectifs
  - Les prestations délivrées par GEMM Conseil visent à améliorer les pratiques comportementales des personnes participantes,
  - Grâce à une meilleure conscience de soi et des autres, la communication de chaque personne participante gagnera en efficacité,
  - Les principaux champs d'application sont le Leadership, le Management, la Vente, la Négociation, la Communication orale, la Synergie au sein d'une équipe, la Relation clientèle...
  - Les objectifs sont toujours déterminés avec les commanditaires des actions et/ou la hiérarchie des bénéficiaires et/ou les bénéficiaires eux-mêmes
  
- Durée
  - Les prestations de GEMM Conseil sont « à la carte » en termes de durée, car elles sont construites en fonction de la demande et d'une attente exprimée,
  - Cependant, il est possible de dire qu'une durée minimum de prestation est d'une (1) heure et qu'un parcours complet ne dépassera probablement pas dix (10) journées



- Modalités
  - GEMM Conseil conçoit ses prestations en respectant les étapes suivantes :
    - Réception et écoute du besoin initial formulé
    - Cadrage de la demande
      - Quelle est l'état actuel réel
      - Quelle est la situation future désirée
    - Conception du parcours pédagogique
    - Présentation au demandeur et/ou aux personnes participantes
    - Ajustement éventuel du contenu du parcours
    - Engagement contractuel
    - Information/Invitation aux personnes participantes
    - Détermination d'un objectif individuel avec chaque participant
    - Dispense de la prestation / formation
    - Évaluation à chaud
    - Évaluation à froid
  - Une restitution avec le demandeur est organisée afin de comparer les résultats avec les objectifs et d'analyser la nouvelle situation,
- Délais d'accès
  - Entre la 1ère expression du besoin et la présentation d'une solution, il faut prévoir environ 2 semaines,
  - Entre la date de l'engagement contractuel et le démarrage du parcours, il faut prévoir environ 3 semaines,
  - Entre la fin du parcours et l'analyse à froid, il faut prévoir environ 4 semaines,
- Tarifs
  - Les tarifs pratiqués par GEMM Conseil sont :
    - 2 400 € HT par jour pour les prestations présentiels
      - Formation,
      - Accompagnement,
      - Coaching,
      - Facilitation,
    - 1 200 € HT par jour pour les prestations de préparation
  - Pour des prestations ponctuelles le rapport se fait sur la base de 10 heures par journée soit 240 € HT par heure pour les prestations présentiels et 120 € HT par heure pour les prestations de préparation,



- Contacts
  - Les contacts avec GEMM Conseil se font par les moyens de communication suivants :
    - Téléphone de GréGoire Gatbois (GSM : 06 31 57 75 76)
    - Site internet ([www.gemmconseil.fr](http://www.gemmconseil.fr))
    - Adresse mail ([contact@gemmconseil.fr](mailto:contact@gemmconseil.fr) et [greg@gemmconseil.fr](mailto:greg@gemmconseil.fr))
    - Pages Linkedin de GréGoire Gatbois et de GEMM Conseil
  - Lorsque qu'une prestation ou un parcours démarre, des moyens de contacts supplémentaires sont envisagés avec l'entreprise et les personnes participantes (Whatsapp, Slack, Trello,...)
- Modalités pédagogiques
  - La méthode pédagogique repose sur le déroulé des étapes suivantes :
    - Collecte des situations vécues par les participants,
    - Sous-groupes de travail (préparation),
    - Exercices (jeux de rôles, mises en situation, auto-évaluation, ...),
    - Débriefing et échanges interactifs,
    - Proposition de solution-type,
    - Entraînement avec la proposition de solution-type,
    - Définition d'un plan d'action individuel et/ou collectif,
  - Le mode d'organisation séquentiel (alternance Formation/Mise en application) est une modalité pédagogique d'adaptation permettant un travail sur la base du « retour d'expérience » lors des sessions suivantes,
  - Aussi le feed-back collecté à chaud par le formateur permet, si besoin, d'adapter le contenu et la méthode d'une session à l'autre en accord avec le donneur d'ordre,
- Évaluations de la satisfaction et de l'atteinte des objectifs
  - Nous mesurons les résultats de nos interventions en 2 temps :
    - « À chaud » auprès des stagiaires directement à l'issue de la prestation, à l'aide des critères suivants (note sur 5) :
      - Contenu
      - Pédagogie
      - Animation
      - Praticité
      - Logistique



- « À froid » auprès des stagiaires ET des commanditaires environ 4 à 6 semaines après la fin de la prestation :
  - A l'aide du questionnaire plus qualitatif à froid auprès des stagiaires :
    - Qu'avez-vous retenu ?
    - Qu'utilisez-vous ?
    - Quels progrès vous reste-t-il à accomplir ?
  - A l'aide du questionnaire « d'observation » auprès des commanditaires :
    - Qu'avez-vous observé e différent ?
    - En comparaison de l'objectif ?
    - Quelle évaluation ?
- L'atteinte des objectifs peut être appréciée de différentes manières :
  - Lors de mise en situation dans le cadre d'un document permettant de recueillir tout autant le feedback du groupe, l'autoévaluation du bénéficiaire et l'avis du consultant
  - Par la rédaction d'un plan d'action personnel (PAP) complété par un retour d'expérience lors de la séance suivante permettant également de travailler la prise de parole en public
  - L'évaluation « à froid » des stagiaires et des commanditaires
  - D'autres moyens définis en accord avec les commanditaires
- Accessibilité aux personnes handicapées
  - GEMM Conseil accompagne tous ses bénéficiaires en situation de handicap,
  - Signalez-nous les situations de PSH afin que nous puissions identifier les adaptations nécessaires et possibles pour la conduite de la prestation,
  - En amont de la formation, nous pourrions analyser les aides et les moyens de compensation selon les cas,
  - Nous apportons une attention particulière au choix des locaux afin qu'ils soient accessibles aux personnes à mobilité réduite,